D102011.

1737/15.00.05

1 4 MA TON

Hansiour le Directour Général du Hervice Central de Rensoignessais KIQALI

Demando de passoporto.

Monsiour le Directour Général,

J'al l'hommeur de porter à votre commissione que les athlètes MHANDRHEIL Merchanne, HEDASINGWA Jean Marie Vienney et le for mergent BUTERA Feastin participerceit mux Stages préolympiques qui merset liou meccessivement à DARIE (FRANCE), DARAE (MARCO) et ANLANTA (MUA) du 28 Mei en 17 Juillet 1984 ainsi qu'aux Jean Olympiques qui ne déreulerent à Los ANELLES (MUA) du 28 Juillet en 12 Acêt 1984.

Aussi vous demunieraio-je de bien veuleir anveriser la prolongation de leur passepart, étant entendu que la date de départ est fixée au 25 Mai 1964 pour les deux premiere et au 26 Juin pour le troisième.

Zfurygmno mfobligerait.

0.7.1. A :

- Sen Excelience Monsieur le Président de la République Reandaise KIGALI
- Monsiour le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération E I C A L I

Lo Ministre de La Joinin et du Houvement Coopdentit UDIEDILATINANA Angan Callennin and

-0102011

A :

. Vu g -

FICHE DE TRANSMISSION

Pour suite à donner
Pour approbation
Pour signature
Pourrions-nous en parler ?
Venir me voir
Comme convenu
Suite à votre demande
Noter et retourner
Pour information
A classer
Commentaires

Peterer Reeheld by

1977/15.08.01

8 9-MAL 1884

Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise KIGALI. -

Excellence Monsieur le Président,

H fout avere les intéremés de la Judion tion faite. Judion Miller Liver 1999 - 37/5/24 Subsidiairement à ma lettre nº 1735/15.08.01 du 11 Mai 1984 qui avait pour objet la demande d'ordres de mission en faveur des athlètes rwandais devant participer aux XXIIIe Jeux Olympiques de Los Angeles et suite aux entretiens menés avec le Président du Comité International Olympique lors de son séjour au Rwanda, j'ai l'honneur de porter à la connaissance de Votre Excellence que la délégation rwandaise se voit complétée par deux autres officiels qui assisteront aux compétitions et participeront aux différents congrès concernant le sport à l'échelon international.

Il s'agit de Monsieur NDAGIJIMANA Jean Marie Vianney, Président de la Fédération Rwandaise d'Athlétisme, Secrétaire Général du Comité National Olympique Rwandais et Secrétaire Général au Ministère de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle ainsi que de Monsieur KALINDA Viateur, Journaliste sportif à l'ORINFOR, pour lesquels je demanderais à Votre Excellence de bien vouloir autoris l'établissement d'ordres de mission. La durée de mission est de 21 jour soit du 24 Juillet au 13 Août 1984.

Comme pour les athlètes, tous les frais de ces officiels seront à charge du Comité International Olympique.

En substance, je rappellerais à Votre Excellence que pour les tickets de voyage dont le remboursement est subordonné à la présence effective à Los Angeles, la Compagnie AIR FRANCE a accepté de les émettre à crédit avec promesse que le règlem sera effectué par le Comité International Olympique après les Jeux.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'assurance de ma plus haute considération.

Vu pour accord : Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération KIGALI.

Le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coont NDINDILIYIMAN

1/15-

REPUBLIQUE RWANDAISE SERVICE DESTELECOMMUNICATIONS

Numéro	Origine	Nombre de mots	Date de dépôt	Heure	Via
Indication de service		TELEGRAMM		Cachet du bureau d'a	urrivée J
		Comike aly	mpique	TELS CONSIDER	
		Comike aly Bp 1044 Juga	lī	Reçu Kil Gett	19-6-R
	The second			Date 26/57	84 ^{Heure}

nnnn 1836 nnnn zczc grw048 jabb3974 Lausanne 46/44 25 1821

the little same	
TA traitir par	- 14
	28/5/84
The manual i	3395775.08-01

comite olympique du rwanda b.p. 1044 kigali

attention m. j-m. ndagimana secretaire general avons recu accord de acnoa nous referant a votre telex du 18 mai crt no 1832 vous prions contacter air-france kigali pour billet pre-payes nous contactons air france geneve consideration distinguees

col 1044 18 1832

Mod. 2/T

/Twi.Em./F. Mal

2 9 MAI 1984

1987 /15.00.01

Morgan sup at cl Rechally 30/3/84

Son Excellence Monsieur le Président de le République Rwandaise E 1 6 A L 1

Participation aux Jeux Olympiques.

Excellence Monsieur le Président,

antérieurse et relatives à le participation du RWANDA aux Jeux Olympiques, j'ai l'honneur de communiquer à Votre Excellence les informations sur le choix des athlètes devent nous représenter à ces Jeux.

netional Olympique (CID) la prise en charge totals de 6 personnes dont trois athlètes et un entraîneur, noue evone organisé un stage d'entraînement qui s'est étendu sur une semaine. Le stage devait nous permettre d'opérer un choix judicieux qui réfère à la disponibilité physique du moment.

Les trois meilleurs retenus einsi que les disciplines qui feront l'objet de leurs prestations sont repris di-après :

Il s'agit de MUKAMURENZI Marcianne pour le 3000 m et 1500 m (elle est cultivatrice); RUDASINGNA Jean Marie Vianney pour la 1500 m et 600 m(fonctionnairo au MIJEUCDOP) ainsi que BUTERA Faustin (Armée Rwandaise) pour le 400 m plat et le 400 m haies.

Nous avons préféré les disciplines

où nos athlètes ont de réelles chances d'enregistrer une performence acceptable. Il y a lieu de noter que cos mêmes athlètes pourraient chacun en ce qui la concerne présenter une discipline supplémentaire parmi celles qui cont mentionnées ci-hout, mais le règlement de la compétition n'autorine pas que deux athlètes d'un même pays concourrent dans une même discipline sans détenir las parformances de référence exigées.

......

Comme nos athlètes mesculins n'honorent pas cette exigence, l'option faite se trouve justifiés.

Jo rappellerais à Votre Excellence que trois stages préperatoires cont prévus à PARIS (France), à RABAT (Maroc) et à ATLANTA (Etats-Unis d'Amérique). Pour le stage de Paris, le France ne nous a accordé que doux places d'athlàtic et une d'entreîneur, le troisième athlète devent rejoindre les autres à RABAT.

En attendant, ce dernier sera antraîné par un expert français en service au Ministère de la Jeunnas at du Mouvement Coopératif.

Les officiels NDAGIJIMANA Jean Marie Vienney, Président de la Fédération Rwandaise d'Athléticas (FRA) et Secrétaire Général au Ministère de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle et KALINDA Viateur, Journaliste Sportif à l'Office Rwandais d'Information partiront plus tard, mit au courant du moie de juillet 1984.

S'agissant du problème des tickets qui avait été soulevé par le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, le Compagnie AIR FRANCE nous a avanué un prêt qui sera remboursé après les Jaux par le Comité International Ulympique.

Je tensis, Excellence Monnieur le Président, à Vous communiquer cen informations parce que murtaines personnes evalent mal interprétére le choix des athlètes minsi que leur participation aux stages préclympiques.

Vouillez agrier, Excellence Monsieur le Président, l'assurance de me plus haute considération.

C.P.I.à:

- Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération <u>K I G A L I</u> La Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif NEIN MLIVIMANA Augustin Najor BEN MAN

- 2 -

<u>/Tw.Em./F.M.</u> REPUBLIQUE RWANDAISE



MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS B. P. 1044 Kigali Kigali, le

No

/15.08.01

Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise <u>K I G A L I</u>

1. C. T. C. M.

No :

Annexe :

Réf.

Objet : Participation aux Jeux Olympiques.

Excellence Monsieur le Président,

Subsidiairement à mes correspondances antérieures et relatives à la participation du RWANDA aux Jeux Olympiques, j'ai l'honneur de communiquer à Votre Excellence les informations sur le choix des athlètes devant nous représenter à ces Jeux.

Après avoir obtenu du Comité International Olympique (CIO) la prise en charge totale de 6 personnes dont trois athlètes et un entraîneur, nous avons organisé un stage d'entraînement qui s'est étendu sur une semaine. Ce stage devait nous permettre d'opérer un choix judicieux qui réfère à la disponibilité physique du moment.

Les trois meilleurs retenus ainsi que les disciplines qui feront l'objet de leurs prestations sont repris ci-après :

pour le 3000 m et 1500 m; RUDASINGWA Jean Marie Vianney pour le 1500 m et 800 m ainsi que BUTERA Faustin pour le 400 m plat et le 400 m haies.

Nous avons préféré les disciplines où nos athlètes ont de réelles chances d'enregistrer une performance acceptable. Il y a lieu de noter que ces mêmes athlètes pourraient chacun en ce qui le concerne présenter une discipline supplémentaire parmi celles qui sont mentionnées ci-haut, mais le règlement de la compétition n'autorise pas que deux athlètes d'un même pays concourrent dans une même discipline sans détenir les performances de référence exigées.

.....